COMMUNIQUÉ
Paris, le 17/07/2025

LE MORBIHAN RÉTABLIT LES 90 KM/H SUR 350 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SALUE LA MESURE ET APPELLE À UNE GÉNÉRALISATION À L'ÉCHELLE NATIONALE.

Le 18 juin dernier, la préfecture du Morbihan a émis un avis favorable au retour de la limitation de vitesse à 90 km/h sur 350 kilomètres de routes départementales. Cette décision fait suite à la volonté du Conseil départemental de réadapter les limitations à la réalité du terrain.

L'association « 40 millions d'automobilistes » salue le choix du Morbihan. Ce retour aux 90 km/h s'inscrit dans un mouvement désormais majoritaire à l'échelle nationale. Les retours d'expérience des départements ayant maintenu le 80 km/h montrent que cette mesure n'a pas eu l'impact espéré sur l'accidentalité routière. Un nombre croissant de départements choisissent alors de réadapter localement leurs limitations de vitesse.

Une décision fondée sur l'observation du terrain

« Imposer le 80 km/h n'a pas permis d'apporter les résultats attendus en matière de sécurité routière. C'est ce que démontrent les retours de terrain, et c'est pourquoi de nombreux départements ont choisi, depuis l'évolution de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), de revenir à une limitation plus adaptée à la réalité de leurs routes. Ce mouvement de fond traduit une prise de conscience collective : on ne garantit pas la sécurité par des décisions centralisées. », explique Philippe Nozière, président de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Une mesure assumée et encadrée

Xavier Domaniecki, directeur des routes et de l'aménagement du Conseil départemental du Morbihan, explique qu'après cinq années d'application de la mesure d'abaissement de la vitesse, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes : « Le but, ce n'est pas que ça roule plus vite, c'est juste qu'on tienne compte de la réalité… Certaines routes ne devaient pas être réduites à 80 km/h. C'était une réduction artificielle ». Il s'agit ainsi de rétablir la cohérence réglementaire perdue depuis 2018.

« Le véritable enjeu auquel on doit faire face désormais est de réharmoniser les limitations de vitesse. Il est nécessaire de rétablir les 90 km/h sur l'intégralité des routes départementales, et non pas seulement sur quelques portions. Cela permettra une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension de la loi », souligne Pierre Chasseray, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

www.40millionsdautomobilistes.com
@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général
@40millionsdautomobilistes51

À propos de "40 millions d'automobilistes" : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'européen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.